

RUE DU PAS-DE-GAUD

ET

PAPÉGAUX

Tout Rouen y passera ! Encore une de ses vieilles rues qui vient de se transformer en partie.

Avouons pourtant qu'à bien des gens, celle-ci n'a été révélée que par la démolition même des constructions qui la bordaient. Aussi ne nous paraît-il pas inutile d'en préciser la situation topographique.

La rue du *Pas-de-Gaud*, *Patte-Gaud*, ou mieux *Papegaud* est une de ces sombres ruelles qui relie la rue Saint-Hilaire aux rives, peu fleuries, du Robec et qui franchissent celui-ci sur un pont. Hier encore, la largeur de cette rue était de trois à quatre pieds ; (au niveau du pavé, s'entend, car, dans toute rue Normande qui se respecte, les maisons vont se rapprochant à mesure qu'elles s'élèvent, de manière à faciliter les relations entre voisins, en les mettant à l'abri du soleil).

Nous avons dit rue du *Pas-de-Gaud*, *Pattegaud* ou *Papegaud* ; ce nom est, en effet, douteux pour quiconque ne le connaît que par les quatre inscriptions officielles qui en décoraient les quatre angles, inscriptions peu d'accord entre elles et moins encore avec la vérité.

Le caustique Charles Richard, ce spirituel secrétaire de mairie qui devint académicien pour s'être permis de rire aux dépens de l'Académie, expliquait à sa manière les variantes orthographiques des cartouches municipaux : « L'Administration, disait-il, ayant chargé un peintre d'écrire le nom de « cette rue, n'avait pas eu la précaution de lui indiquer les glossaires dans « lesquels il aurait trouvé la signification du mot à écrire; le malheureux « resta donc plongé dans de cruelles incertitudes. Cependant, son génie « inventif lui suggéra, pour en sortir, un expédient fort ingénieux : ce fut « d'écrire ce mot de plusieurs manières différentes, et de se fier à la Provi- « dence pour lui faire rencontrer, dans une de ses combinaisons, la véritable « orthographe.

« Mais, continue le railleur écrivain, la Providence ne se mêla point de « cette affaire; elle abandonna l'artiste aux caprices du hasard, et son pinceau, « fourvoyé par une inspiration malheureuse, a tracé à trois encoignures : « *Rue du Pas-de-Gaud*, et à la quatrième : *Rue du Pattegaud*, de sorte qu'il « ne reste plus de place pour *Pappegaud*, » qui est, d'après M. C. Richard, l'histoire, la grammaire et le simple bon sens, la seule façon admissible d'écrire le nom de cette rue.

Telle est aussi l'opinion de l'excellent auteur du *Dictionnaire Indicateur des Rues et Places de Rouen*, M. Nicolas Périaux.

Cet auteur a pourtant risqué une justification peu convaincue de la forme *Pas-de-Gaud* :

« Comme la Ville de Rouen, écrit-il, était entourée de forêts, avant ses « premiers agrandissements, il serait possible de trouver dans le vieux lan- « gage l'étymologie du nom de *Pas-de-Gaud*. Les vieux mots *gaud*, *gault* et « *gaut*, signifiant *forêt*, et le mot *pas* désignant, dans une de ses acceptions, « un *passage étroit dans une vallée*, on aurait pu dire *Pas-de-Gaud* pour « indiquer un passage conduisant à une forêt.

« En soumettant, conclut M. Périaux, cette conjecture à nos lecteurs, nous « sommes d'avis néanmoins, que le nom de cette rue vient d'une enseigne, « et que l'on doit, par conséquent, écrire : *Rue du Papegaud*. »

Tout est bien qui finit bien : nous ne chicanerons donc pas M. Périoux sur son *passage*, nous contentant de remarquer qu'en se bornant seulement à « ce qu'il serait possible de trouver » au moyen de l'étymologie, on trouverait beaucoup de choses aussi curieuses qu'imprévues. Prenons le latin, par exemple, au lieu du « vieux langage » celtique : *Pas-de-Gaud* pourrait parfaitement venir de *passus gaudii*, le *pas de joie*, le *pas joyeux* et signifier quelque chose comme une danse. En supposant qu'une lettre soit tombée, on trouvera *pastus gaudii*, le *past* (ou repas) *joyeux*. Un clérical pourrait enfin, se rappelant *S. Gaud*, *God* ou *Godon*, le neveu de Saint-Wandrille, ou *S. Gaud*, évêque de Coutances, conclure qu'ils ont passé par là et qu'il s'agit du *Pas* ou passage de *S. Gaud*, laïcisé ou, comme tant d'autres, décapité de son *S.* par la hache révolutionnaire. Heureux s'il ne se trouve personne pour trouver là une allusion à un « pape Goth » quelconque.

Mais laissons là ces billevesées, et ne prenons de Périoux que ce qu'il a dit de sérieux, à savoir que « le nom de cette rue vient d'une enseigne, et que « l'on doit, par conséquent, écrire : *Rue du Papegaud*. »

C'est qu'il y avait, en effet, rue Saint-Hilaire, au xv^e siècle, une enseigne de ce nom; et Nicolas Périoux est d'autant plus coupable d'avoir cherché une autre explication que lui-même nous cite deux actes du tabellionage de Rouen, le premier du 19 juin 1481 et le second du 15 mai 1492, où cette rue est dite : la *rue du Papegault*; encore une variante de plus, qui n'est pas meilleure que les autres, quoique étant un peu moins mauvaise.

Car le *Papegaud*, dont il s'agit ici, n'est autre chose qu'un simple perroquet, appelé en bas latin *papagallus*, en italien *papagallo*, en espagnol *papagayo*, en portugais *papagaio* et en vieux français *papegai*, ou quelquefois au singulier *papegaud* et au pluriel *papegaux*. Rien dans toutes ces formes diverses ne justifie l'introduction du T employé dans *Papegault*.

Un perroquet sur une enseigne, à Rouen, à la fin du xv^e siècle, n'est pas un détail sans portée. N'est-il pas naturel de croire qu'il y eut là, avant l'image, un vrai *papegaud* vivant, rapporté des Grandes-Indes par quelque vieux marinier qui, las de courir le monde à la suite des Jean Cousin, des Aubert, des Parmentier, ou de leurs rivaux rouennais, sera venu se reposer à l'ombre des clochers de sa ville natale, peut-être même dans sa chère

paroisse originaire de Saint-Vivien, avec le bavard compagnon de ses courses aventureuses à travers les océans? L'oiseau était rare et causeur : en fallait-il davantage pour attirer le client? C'est une hypothèse, sans doute ; mais elle en vaut bien une autre ?

Pourtant faut-il se souvenir que, bien longtemps avant qu'on eût trouvé le chemin des Indes Orientales ou des Indes Occidentales, le perroquet était connu, fréquemment cité dans les livres et brodé sur les tissus. On trouvait même l'animal en Europe, soit qu'il y fut introduit par quelque hardi marchand, soit qu'il fut rapporté par quelque grand seigneur à son retour d'une croisade.

Dans un acte notarié, communiqué, le 6 novembre 1876, au Comité des Travaux historiques, par M. l'abbé Albanès, son correspondant à Marseille, il est question d'un *papegai* (*quadam avis, ceu volucris nuncupata papegay*), vendu par un marinier à un capitaine de Toulon, en 1493, pour 21 florins et demi; alors que, pour 25 florins, on achetait, la même année et dans la même localité, un champ planté d'oliviers et de vignes ; et que, pour 48 florins (le double de ce papegai), on devenait propriétaire d'un troupeau de 45 chèvres et de leurs 37 chevreaux.

A ce propos M. Jules Desnoyers fit remarquer qu'il s'agissait sans doute d'un perroquet d'Amérique et que le perroquet des Indes devait être beaucoup moins cher, comme étant beaucoup plus commun.

Le perroquet à robe verte, décoré d'un collier rouge, fut connu, en effet, de tout le moyen âge et de l'antiquité. Des *papegaux*, ou *papegais*, sont mentionnés très fréquemment dans les comptes des ménageries qu'aimaient à réunir les princes dans leurs palais ou dans leurs maisons royales. On en voit, par exemple, figurer dans les *Comptes de l'Hôtel* du roi Louis XI, publiés par M. Douet-d'Arcq, sous le nom d'*oiseaux tunisiens*, et dans les *Mémoriaux* du roi René d'Anjou, en 1457 et 1472.

Les *Inventaires* du xvi^e siècle, comme ceux du xv^e et même du xiv^e, parlent aussi souvent d'étoffes sur lesquelles ces oiseaux sont peints, brochés en or ou brodés en couleurs ; de cuirs gaufrés à leur empreinte. On voit de beaux perroquets verts sur des tissus du xiv^e siècle (peut-être même du xiii^e)

de la cathédrale de Reims. Dans l'*Inventaire*, après décès, du mobilier de Guillaume de Lestrangle, archevêque de Rouen, décédé en 1389, sont rappelés « XII carreaux à pots et papegaux, » c'est-à-dire douze coussins couverts d'une étoffe décorée de vases et de perroquets, qui furent vendus ensemble 32 sols ; on y signale aussi deux vieux bancs, ou « banquiers, viex, jaunes, à roses et papegaux, » qui furent vendus 16 sols : c'étaient donc des étoffes qui n'avaient rien de rare.

Du Cange cite dans son glossaire, et sous la date de 1321, « une chapelle blanche, couverte de broderie, avec des papegaux d'or (*unam capellam albam, operatam de broderia, cum papagaldis aureis.*) » Il rappelle également un curieux ouvrage où Evrard de Béthune, combattant les Vaudois, compare ces hérétiques à des papegais aux multiples couleurs (*instar multicolorum psittacorum*).

Dans nos musées d'Antiques, notamment dans celui du Louvre, on trouve des perroquets de bronze. Les peintures d'Herculanum et celles de Pompéï, en offrent aussi des exemples ; on cite même des monnaies italiques sur lesquelles se voit leur empreinte.

Les Anciens, qui nommaient cet oiseau *Psittacus*, en parlent assez fréquemment pour qu'on soit en droit de conclure qu'il n'était pas plus rare à Rome qu'il ne l'est aujourd'hui chez nous ; mais il s'agit toujours, bien entendu, du perroquet des Indes Orientales.

Passons rapidement en revue les poètes. L'auteur du poème de *Philomèle* note que les perroquets savent dire : « Bonjour ! (*Chære !* du grec *Χαῖρε,*) » Perse l'avait déjà dit dans le huitième prologue de son *Satyricon*. Macrobe parle de ces oiseaux, au livre IV des *Saturnales*. Priscien décrit leur robe verte et leur collier rougissant. Martial, au XIV^e livre des *Épigrammes* (Ép. 73), nous présente en particulier le perroquet politique, celui qui prétend avoir, seul et de lui-même, appris à répéter : « *Ave, Cæsar !* » Stace a fait une élegie sur la mort du perroquet d'Atedius Melior : Il était vert, et il venait d'Asie ; il habitait une cage d'ivoire, dont les barreaux étaient d'argent (*Sylv.* liv. II, carn. 4). Catulle a rendu immortel l'oiseau chéri

de sa Lysbie. Ovide, enfin, Ovide lui-même, a parlé, dans ses *Amours* (II, 6), de ces causeurs si recherchés.

Faut-il s'étonner après cela que les prosateurs eux-mêmes ne les aient pas oubliés? Comment l'auteur de l'*Histoire naturelle*, Pline, les aurait-il négligés? Il a consacré un chapitre tout entier aux perroquets; il les place au premier rang parmi les oiseaux parleurs: « L'Inde les envoie, nous dit-il, et les « nomme *Sittaceni* » (d'où le mot latin *Psittacus*, et le mot grec ψιττακός; bien qu'ils viennent de σίζω, *siffler*, d'après certains glossateurs). « Leur « corps est vert, continue Pline, et leur collier seulement de couleur rouge. « Ils saluent les Empereurs, apprennent les mots qu'on prononce devant eux. « Le vin surtout les rend lascifs. Leur tête est aussi dure que leur bec recourbé « (*rostrum*); c'est pourquoi, quand on les instruit, c'est avec une verge de fer « qu'il convient de les châtier; sans cela ils ne sentent pas les coups. Quand « ils volent, c'est avec leur bec qu'ils saisissent leur point d'appui, et ils « compensent ainsi la faiblesse de leurs pieds (*Histor. natur. liv. X, « cap. XLVII*). »

Ensuite le naturaliste compare l'oiseau dont il traite aux parleurs, ses congénères: aux pies, d'abord, « moins nobles qu'eux, dit-il, parce qu'ils « viennent de moins loin, mais d'une loquacité plus grande. » Il n'oublie pas le merle d'Agripine, l'étourneau des jeunes Césars, ni même les rossignols sachant parler grec et latin (liv. X, cap. XVII).

Plutarque cite également une pie, possédée par un barbier, laquelle, d'après lui, imitait parfaitement le chant de la trompette.

Le naturaliste Elie, postérieur à Pline de deux siècles, emboîte naturellement le pas. Non seulement il fait l'éloge de la voix des perroquets, qu'il rapproche des alcyons (*De animalibus*, liv. VI, cap. XIX), mais il en distingue trois espèces, toutes trois originaires des Indes. Il fait justement remarquer que ces oiseaux, dans les forêts, n'émettent que des sons inarticulés, et qu'ils apprennent à parler à la manière des enfants, lorsque l'on parle devant eux (liv. XVI, cap. II). Il traite également des perruches, et spécialement de celle d'Alexandre (ibid. cap. III). Il nous apprend, enfin, qu'on élevait de ces animaux dans les palais de l'Inde, et que les Brachmanes surtout les avaient en haute estime (liv. XIII, cap. XVIII).

Arrien et Diodore de Sicile n'ont pas négligé ce sujet ; le premier principalement, qui rappelle, d'après Néarque, l'origine indienne de ces bêtes et leur aptitude singulière à imiter la voix humaine (*Histor. Indic.* cap. XV).

C'est pour cela qu'Aristote avait donné au perroquet le surnom sans doute d'Ἀνθρωπόγλωττον, à la voix d'homme. Il note aussi son goût prononcé pour le vin (*De Animal.* liv. VIII, cap. XII).

Enfin, Callisthènes de Rhodes mentionne aussi ces oiseaux dans un passage cité par Athénée dans son *Banquet des Sophistes* (*Deipnosophist.* liv. V, cap. IX). Cette citation nous reporte à trois siècles avant Jésus-Christ.

On voit que les perroquets ont une histoire qui remonte à une haute antiquité.

Mais depuis quand le nom de *perroquet* s'est-il substitué à *papegault*, et quelle en est l'origine ? Nous avouons franchement n'en rien savoir ; et cet aveu vaut mieux peut-être que l'érudition de Génin, qui fait dériver *papegaud* (qu'il orthographie *papegault*) du vieux verbe français *papper*, lequel signifierait, d'après lui, *manger avec sensualité*, et de *gault*, déjà cité, qui dériverait de *saltus*. *Papegault* voudrait donc dire littéralement : *qui mange de la forêt*, et, par extension, *du bois*.

Nous ferons d'abord remarquer, sur cette étymologie, qu'elle suppose l'orthographe *papegault*, et que Génin lui-même recommande de remonter toujours aux sources les plus anciennes ; or celles-ci fournissent *papegaud* et *papegaux*, en latin *papagallus*, qui, au lieu de s'en rapprocher, s'éloigne de *gault* et de *saltus*.

Nous noterons ensuite que Génin voit, en *papegay*, une altération de *papegault*, qu'il explique par une intrusion du mot *gay* (nuance de vert). Mais est-ce que les Espagnols et les Portugais ont pris là leurs formes *papagayo*, *papagaio* ? Tout cela nous semble bien risqué.

A défaut d'une origine certaine et bien appuyée, nous croyons qu'il reste encore dans notre langage familier quelques traces du *papegay*, sa queue, à défaut du reste.

Il nous souvient d'avoir souvent assisté, dans notre enfance, aux exercices à feu de nos braves pompiers et de la garde nationale, quand celle-ci existait encore. On tirait à la cible ; et celle-ci portait à son centre certain oiseau en bois qu'on appelait le *gay*. Les gens qui croyaient bien parler affectaient de dire le *geai*, mais ils avaient très probablement tort. Le *gay* était le successeur légitime du papegay, que la *Compagnie des Archers du noble jeu de l'arc et de la flèche* de la ville de Caudebec-en-Caux tira durant tout le xviii^e siècle. Des registres, qui subsistent, en feraient foi au besoin. C'était d'ailleurs un usage et une appellation à peu près générales.

Nous n'en revenons pas moins à notre première hypothèse : que le *papegaud* de la rue Saint-Hilaire était probablement un oiseau d'Amérique, et qu'il doit nous rappeler les rapports des marins rouennais avec le Nouveau Continent, dès la fin du xv^e siècle.

Aussi aimons-nous à penser que l'édilité rouennaise respectera ce souvenir, et que, considérant qu'une vieille étiquette jure en face d'une muraille neuve, elle profitera de l'occasion pour faire peindre en blanc sur l'azur, au lieu d'un *Pattegaud* trompeur ou d'un *Pas-de-Gaud* fantaisiste, un authentique *Papegaud*.

L'abbé SAUVAGE.
